



BILAN ANNUEL 2019

Groupe d'Action Locale du Velay

PROGRAMME LEADER 2014-2020

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

Groupe d'Action Locale du Velay

Adresse : Cellule d'animation LEADER – Bureau 200 - Immeuble Interconsulaire
16, Boulevard du Président Bertrand – BP 20343 – 43000 LE PUY EN VELAY

Personne référente : Thomas FACQUEUR, Animateur LEADER

Mail : leadervelay@gmail.com – Téléphone : 06-86-82-50-18

<http://www.paysvelay.fr/leader/gal-pays-velay/>

Le Groupe d'Action Locale du Velay a souhaité dès 2015 mobiliser rapidement et efficacement l'enveloppe de fonds européens LEADER attribuée par l'Autorité de Gestion. Cette dynamique, née de la candidature, a permis de sélectionner plus de 200 dossiers de demandes d'aides, consommant la totalité de l'enveloppe de 4,2 millions d'euros. Cet enthousiasme s'est heurté à l'absence d'outils de gestion. Cette situation ne permettait pas d'aller au bout du traitement des dossiers.

L'année 2019 a été marquée par le démarrage effectif de la programmation LEADER 2015-2020 puisque le GAL a pu enclencher le traitement des dossiers et réaliser une partie importante du travail de rattrapage. Par ailleurs, une nouvelle dotation de 1 080 586 € en avril 2019 a permis de traiter les dossiers inscrits sur liste d'attente depuis 2017.

1. Etat d'avancement du programme

1.1 Etat d'avancement des projets

Le tableau figurant en annexe 1 reprend l'ensemble des dossiers programmés par le GAL en 2019. Doté d'une enveloppe initiale de 4,2 millions d'euros, le GAL du Velay a été bénéficiaire d'une enveloppe complémentaire, notifiée par l'Autorité de Gestion le 10 avril 2019, ce qui porte à 5 280 954 euros le montant des crédits européens mobilisable.

Selon le bilan établi lors du Comité de Programmation du 20 décembre 2019, 165 dossiers ont été engagés (67,1 % de la maquette totale), 118 dossiers ont été mis en paiement (40,7 %) et 73 dossiers ont été payés (30,3 % de la maquette).

Le GAL a ainsi traité prioritairement les dossiers privés en attente de paiement. Fin 2019, ce travail est terminé. Au niveau des collectivités, le travail nécessaire à l'engagement des dossiers est achevé, il reste à traiter les paiements. Par la suite, il restera 64 dossiers portés par le SDE 43 à traiter entièrement. Cet organisme, bénéficiaire de 78 dossiers LEADER, a vu 14 de ces dossiers les plus importants en termes de volume financier être payés sur la fin 2019.

Depuis la notification de l'enveloppe complémentaire, le GAL traite également les demandes qui avaient été inscrites sur liste d'attente. 38 nouveaux dossiers ont été programmés dans ce cadre, l'engagement et le paiement des subventions LEADER correspondantes restent donc à réaliser.

1.2 Etat d'avancement des actions d'assistance technique du GAL

En 2019, la cellule d'animation LEADER a été mobilisée à hauteur de 1,9 ETP. L'animateur, à temps plein, a œuvré à l'émergence des projets, à l'enregistrement des opérations sur la liste d'attente et à la saisie des informations nécessaires à l'instruction, à l'engagement et au paiement des dossiers programmés. Le gestionnaire, à 0,9 ETP, a travaillé à la formalisation des demandes, aux relations avec les cofinanceurs et à la saisie des informations nécessaires à l'instruction, à l'engagement et au paiement des dossiers programmés.

Ce travail de rattrapage, depuis 2015, année de démarrage du programme, a fortement mobilisé la cellule d'animation LEADER. Ce déblocage a permis de rassurer de nombreux porteurs de projets, dans l'attente des fonds européens. Sur les 73 dossiers payés fin 2019, on observe un délai moyen de 3,5 ans entre le dépôt d'une demande d'aide et le paiement effectif de cette aide LEADER. Cette période d'attente a pu fragiliser certains porteurs de projets. L'avance de trésorerie mise en place par la Région en juin 2018 a permis de mobiliser 70 % de la subvention LEADER attribuée par le GAL pour 28 porteurs de projets, jugés en grande difficulté de trésorerie. Néanmoins, le GAL regrette le retard pris dans la mise en œuvre de ce programme.

A ce jour, le système est opérationnel et même si la procédure est jugée très lourde au regard des sommes mises en jeu, l'instrumentation déployée permet de répondre efficacement aux demandes des porteurs de projets.

En 2019, le GAL a accompagné les bénéficiaires dans l'établissement de leurs demandes de paiement et a effectué de nombreuses visites sur place avant paiement.

1.3 Volet coopération

Le 22 février 2019, à Lyon, au siège du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, le GAL du Velay a signé un accord de coopération transnationale autour des sites dédiés à Saint Michel en Europe. Ce projet est mené en coopération avec le GAL Escartons e Valli Valdesi (Piémont, Italie), le GAL ADRINOC (Catalogne, Espagne) et le GAL Terres Romanes en Pays Catalan (Occitanie, France).

Du 3 au 5 octobre 2019, des rencontres européennes des destinations Saint Michel ont été organisées sur le Velay. Ce projet a mobilisé de nombreux acteurs locaux : Commune d'Aiguilhe, Association Autour de St Michel d'Aiguilhe, GAL du Velay, Maison Départementale du Tourisme, Office de Tourisme du Puy-en-Velay, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, Chorale Melting Potes, Club Photo de Guitard et Comité de Promotion des Produits Agricoles. Cette action de coopération a donc joué le rôle de fédérateur pour les acteurs culturels et touristiques du Velay autour d'un patrimoine commun : le Rocher-Saint-Michel d'Aiguilhe.

Au cours de l'année 2019, le premier dossier « idée au projet » porté par la Chorale Melting Potes a été programmé et payé. Il s'agit du premier dossier 19.3 en Région Auvergne Rhône Alpes.

L'année 2019 a également permis de valider le principe d'une coopération inter-territoriale entre les GAL du Livradois-Forez, de Lafayette et du Velay autour de la ligne ferroviaire touristique du Livradois-Forez. Un accord de coopération devrait être signé début 2020. Ce projet revêt une importance particulière dans l'objectif de proposer une liaison douce entre Le Puy-en-Velay et la Chaise-Dieu, 2 sites touristiques majeurs de notre territoire.

2. Exécution financière

2.1 État de la programmation et des paiements

A l'issue des 10 Comités de Programmation organisés depuis 2016, le GAL du Velay a programmé 4 761 495,53 € de fonds LEADER soit 90,2 % de l'enveloppe de 5 280 954 euros. 245 dossiers ont été programmés.

Au regard des chiffres communiqués par l'Autorité de Gestion au 30 novembre 2019, le GAL du Velay se situe en tête des GAL de la Région Auvergne Rhône Alpes en termes de programmation (75,4 %) et de mise en paiement (35,4 % de l'enveloppe). De façon plus générale, le GAL du Velay est en avance sur la moyenne régionale (43,8 %) et nationale (29,4 %) en termes d'engagement mais aussi de paiement, 14,3 % pour le PDR Auvergne et 10,5 % pour la maquette LEADER nationale.

Ces chiffres démontrent le travail important réalisé par le GAL en 2019 puisque le taux de paiement constaté au 31/12/2018 était de 3,3 % de la maquette (1 dossier 19.4).

3. Dispositions prises pour assurer la qualité et l'efficacité de la mise en œuvre du plan de développement

3.1 Le Comité de Programmation

Le Comité de Programmation s'est réuni 3 fois en 2019 :

- Lundi 15 avril 2019 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay

Ordre du jour : Point sur les dossiers enregistrés par le GAL, Adoption de la nouvelle maquette financière avec l'enveloppe complémentaire notifiée, Programmation de 2 dossiers (1 association, 1 collectivité)

- Lundi 23 septembre 2019 à Aiguilhe

Ordre du jour : Actualités du programme LEADER, Programmation de 25 dossiers privés (23 entreprises, 2 associations), Point sur « Puy de Lumières », Visite du Nouvel Espace St Michel d'Aiguilhe

- Vendredi 20 décembre 2019 à la Communauté d'Agglomération au Puy en Velay

Ordre du jour : Point sur la consommation prévisionnelle de l'enveloppe, Programmation de 14 dossiers (9 collectivités, 5 entreprises)

3.2 Le Comité Technique

Le Comité Technique a été mobilisé 3 fois en 2019 :

- Mardi 12 février 2019 par consultation écrite

Ordre du jour : Travail sur 3 dossiers prévus sur l'enveloppe initiale, Travail sur 9 dossiers inscrits sur la liste d'attente (6 entreprises, 3 collectivités)

- Mardi 4 juin 2019 à l'Immeuble Interconsulaire au Puy-en-Velay

Ordre du jour : Travail sur 35 dossiers (1 collectivités, 32 entreprises, 2 associations)

- Mardi 5 novembre 2019 à l'Immeuble Interconsulaire au Puy-en-Velay

Ordre du jour : Travail sur 31 dossiers (5 entreprises, 1 association, 25 collectivités)

3.3 Participation aux réseaux

La cellule d'animation LEADER du Velay a participé à plusieurs rencontres :

- Lundi 21 janvier 2019 : Formation Paiement à Clermont-Ferrand

- Jeudi 31 janvier 2019 : Formation Marchés Publics à Lyon

- Vendredi 15 février 2019 : Réunion téléphonique groupe expert LEADER France

- Vendredi 22 février 2019 : Signature de l'accord de coopération à Lyon

- Lundi 13 mai 2019 : Réunion régionale LEADER à Combronde

- Jeudi 13 mai 2019 : Formation Plans de financements au Puy-en-Velay

- Mardi 18 mai 2019 : Réunion régionale LEADER à Clermont-Ferrand

- Vendredi 6 septembre 2019 : Rencontre Innov Rural à Monistrol-sur-Loire

- Jeudi 7 novembre 2019 : Réunion concertation LEADER 2021-2027 à Lyon

- Mardi 10 décembre 2019 : Réunion régionale LEADER à Clermont-Ferrand

3.4 Actions de communication sur le programme LEADER

La communication autour du programme LEADER en 2019 a pris plusieurs formes :

- Actualisation du site internet du Pays du Velay avec une rubrique LEADER (<http://www.paysvelay.fr/leader/>)

- Participation aux différentes inaugurations organisées pour les opérations accompagnées par le GAL

- Participation à une conférence de presse sur l'événement coopération Saint Michel, le 25 septembre 2019 à Aiguilhe.

3.5 Assistance technique (Région, ASP, etc.)

Les relations avec les autres signataires de la convention en 2019 ont permis de rentrer dans le concret de l'instruction des dossiers. Grâce à la livraison des outils de gestion, les contacts sont nombreux à chaque stade de la procédure et le GAL s'efforce de répondre le plus efficacement possible pour fluidifier le traitement des dossiers. Un rendez-vous régulier s'est établi entre le GAL et les services de la Région, ce qui permet d'échanger sur les

problèmes rencontrés. Avec l'ASP, les échanges concernent essentiellement les informations inscrites dans les logiciels de gestion. Le GAL a également eu 4 dossiers sélectionnés pour Contrôle sur Place. Les 3 premiers contrôles ont permis de ne constater aucune anomalie financière, démontrant l'application du GAL dans le suivi des dossiers de demande d'aide et de paiement.

Un avenant n°2 à la convention sera conclu début 2020. Celui-ci permet de valider la nouvelle répartition de la maquette financière suite à la notification de l'enveloppe supplémentaire et de rallonger les délais d'engagement au 31/12/2022 comme souhaité par l'Autorité de Gestion.

3.6 Actions d'évaluation du programme

Le GAL du Velay a toujours eu des ambitions fortes en matière d'évaluation du programme. En 2017, une Commission Suivi-Evaluation a été constituée et réunie une première fois le 8 juin 2017 à Allègre. Malheureusement, le retard accumulé par le programme n'a pas permis de poursuivre cette évaluation dans un climat serein.

En 2019, ce travail est toujours en cours mais la Commission n'a pas été réunie. En 2020, dans le cadre de l'évaluation finale du programme, de nouveaux échanges seront organisés avec la volonté de proposer un bilan de la programmation 2015-2020.

3.7 Actions de contrôle de service fait

La cellule d'animation du GAL a procédé en 2019 à de nombreuses visites sur place afin de vérifier la réalité des investissements accompagnés. Ce travail de terrain a permis de constater l'apport très pratique du programme LEADER dans le quotidien des territoires. Investissements supplémentaires, meilleure modernisation ou innovation, le programme européen LEADER a permis aux acteurs du territoire de bénéficier d'un réel effet levier. Le retard pris dans la mise en œuvre du programme rend cet effet difficilement perceptible pour certains. Ce sont surtout les trésoreries des porteurs de projets qui seront confortées par le paiement des aides en 2019.

3.8 Synthèse des problèmes rencontrés

L'année 2019 aura été l'année du démarrage effectif de la programmation 2015-2020. Avec l'arrivée des premiers paiements, le GAL a retrouvé son rôle d'accompagnement effectif des porteurs de projets. La difficulté se situe aujourd'hui dans la disponibilité des fonds. En effet, le territoire a consommé l'intégralité des crédits alloués. Dès 2019, une nouvelle liste d'attente s'est constituée, celle-ci ne pourra être étudiée qu'en cas d'attribution de fonds supplémentaires, c'est-à-dire en 2022 au mieux. Ce délai crée une nouvelle frustration des acteurs locaux. Cette dotation complémentaire ne pourra être débloquée qu'en cas de sous-consommation des autres GAL auvergnats, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui. Réunis le 20 décembre 2019, les membres du Comité de Programmation ont échangé sur la prochaine programmation, mais qui ne pourra être enclenchée qu'en 2023. Ce qui laisse un temps important où le GAL ne pourra pas accompagner de nouveaux projets d'investissements. Cette période nécessitera une posture très prudente vis-à-vis des porteurs de projets privés et publics du Velay afin de ne pas créer de nouvelles frustrations.

ANNEXE 1 : Tableau des opérations programmées en 2019

OPERATIONS PROGRAMMEES EN 2019 - GAL du VELAY							
N° dossier	N° FA concernée	Nom du demandeur	Intitulé du projet	Note de sélection obtenue	Assiette éligible retenue	Montant FEADER	Date de CP
205	5	CC Mézenc Loire Meygal	Création d'une itinérance numérique pour la mise en réseau des sites touristiques du Mézenc Loire Meygal	13	126 565.00 €	15 532.00 €	15/04/2019
206	6	Association Melting Potes	Réalisation de déplacements "idée au projet" pour tester la faisabilité d'une coopération transnationale destinée à fédérer les sites dédiés à St Michel en Europe	13	17 889.36 €	11 200.00 €	15/04/2019
207	2	SARL Scierie FOURNIER	Acquisition d'une cabine de traitement par aspersion pour la modernisation d'une scierie qui valorise les ressources locales	10	73 113.00 €	7 311.00 €	23/09/2019
208	2	SARL D'ENNERVY	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une entreprise de textile	12	105 300.00 €	10 000.00 €	23/09/2019
209	2	SARL Les Fils de Louis DESCOURS	Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'une bijouterie artisanale	9	78 801.87 €	10 000.00 €	23/09/2019
210	2	SARL VELAY MOB	Aménagement d'un local commercial et acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une entreprise de vente de maison ossature bois	12	55 349.34 €	10 000.00 €	23/09/2019
211	2	SCI MEYGALITHE	Aménagement d'un terrain de paddle tennis pour la modernisation d'une entreprise de loisirs	10	26 133.00 €	8 245.00 €	23/09/2019
212	2	EI Aurélien LAFFONT - AMC 43	Création d'un atelier show-room pour la modernisation d'une entreprise de menuiserie	9	58 998.51 €	10 000.00 €	23/09/2019
213	2	SARL Restaurant Les Promeneurs	Aménagement d'un local commercial et acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'un restaurant de proximité	10	48 100.45 €	2 405.00 €	23/09/2019
214	2	SARL Aux Plaisirs du Goût	Acquisition de matériels professionnels pour le modernisation d'une boucherie artisanale	12	54 977.51 €	3 993.00 €	23/09/2019
215	2	EI Franck GINEYS - Boucherie Charcuterie des Monts Breyse	Acquisition de matériels professionnels pour le modernisation d'une boucherie artisanale	12	43 700.00 €	2 265.00 €	23/09/2019
216	2	SARL Boulangerie CHAZOT	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une boulangerie	11	60 407.40 €	5 622.00 €	23/09/2019
217	2	SARL Entreprise FERRET	Acquisition de matériels professionnels pour le modernisation d'une entreprise de travaux	9	54 000.00 €	5 800.00 €	23/09/2019
218	2	SAS Brasserie le Palais	Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'un restaurant de proximité	10	78 301.50 €	10 000.00 €	23/09/2019
219	2	EI Julien TEMPERE - Le P'tit Suc	Acquisition de matériels professionnels pour le modernisation d'une boucherie artisanale	12	76 723.49 €	10 000.00 €	23/09/2019
220	2	SARL POP - Du Prê O Plat	Création d'un food-truck pour la valorisation des produits alimentaires locaux	13	47 880.62 €	2 394.00 €	23/09/2019
221	2	EI Philippe MARION - La Fringale et le Fournil	Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'une boulangerie artisanale	10	80 906.76 €	10 000.00 €	23/09/2019
222	2	SARL JAMMES	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une entreprise de charpente	11	100 000.00 €	7 500.00 €	23/09/2019
223	2	EI Scierie Hervé DUMAS	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une scierie	11	76 700.00 €	7 500.00 €	23/09/2019
224	2	EI Julien BONFILS - Auberge du Grand Chemin	Aménagement d'un local commercial et acquisition de matériels professionnels pour la création d'un multiple rural	13	61 151.85 €	8 345.00 €	23/09/2019
225	2	SARL Boucherie BESSETTE et Fils	Acquisition de matériels professionnels pour le modernisation d'une boucherie	13	62 997.82 €	8 899.00 €	23/09/2019
226	2	EI Didier MARTEL	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une entreprise de serrurerie/chaudronnerie	10	47 500.00 €	10 000.00 €	23/09/2019
227	3	Association Groupe d'Astronomie du Velay ORION	Acquisition de matériels d'astronomie pour l'appropriation et la diffusion du patrimoine scientifique du Velay	11	20 826.22 €	9 626.00 €	23/09/2019
228	3	Société des Amis du Musée Crozatier	Production et diffusion artistique d'une représentation théâtrale autour des patrimoines du Musée Crozatier	13	31 153.56 €	10 000.00 €	23/09/2019
229	5	SAS Les Etangs du Bord de Loire	Acquisition d'équipements complémentaires pour la modernisation d'un prestataire éco-touristique permettant la mise en réseau des acteurs	12	18 397.75 €	5 884.00 €	23/09/2019
230	5	SARL Sport Loisirs Mézenc	Acquisition d'un logiciel de billetterie permettant la mise en réseau des prestataires touristiques locaux	12	31 000.00 €	9 920.00 €	23/09/2019
231	5	SARL SEVAC	Création d'un portail numérique pour la modernisation d'un prestataire facilitant la création de produits packagés thématiques	12	7 542.25 €	2 412.00 €	23/09/2019
232	4	Commune des Vastres	Réhabilitation d'une ancienne cure pour la création de 3 logements locatifs et de locaux associatifs destinés à redynamiser le centre-bourg des Vastres	9	506 232.96 €	85 950.00 €	20/12/2019
233	1	Commune de Chadron	Aménagement d'un commerce multi-services dans le centre-bourg de Chadron	13	487 304.11 €	86 709.00 €	20/12/2019
234	1	Commune de Blavozy	Acquisition de matériels de cuisine pour la valorisation des produits alimentaires locaux dans la restauration collective scolaire	11	4 895.00 €	3 085.00 €	20/12/2019
235	1	Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay	Construction d'un schéma de développement de l'offre foncière et immobilière au service de l'équilibre du territoire et d'une meilleure valorisation des ressources locales	12	58 478.20 €	22 328.00 €	20/12/2019
236	2	SAS Les Prés du Villard	Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'un commerce de proximité	12	300 000.00 €	9 550.00 €	20/12/2019
237	2	SARL L'Amuse Bouche	Aménagement d'un local commercial et acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'un restaurant	11	52 231.88 €	5 627.00 €	20/12/2019
238	2	SARL La Régordane	Acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'une entreprise de commerce de produits locaux	13	70 000.00 €	9 550.00 €	20/12/2019
239	2	SAS Saveurs du Mékong	Aménagement d'un local commercial et acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'un restaurant	9	74 376.88 €	9 550.00 €	20/12/2019
240	2	SARL L'IB	Aménagement d'un local commercial et acquisition de matériels professionnels pour la modernisation d'un restaurant	9	76 099.83 €	9 550.00 €	20/12/2019
241	4	Commune de Brives-Charensac	Réhabilitation d'une ancienne école pour la création de 6 logements locatifs destinés à redynamiser le centre-bourg de Brives-Charensac	10	580 787.89 €	85 950.00 €	20/12/2019
242	4	Commune d'Allègre	Réhabilitation d'un immeuble vacant en centre-bourg "La Coccinelle" pour la création d'un espace d'animation	13	709 839.05 €	117 363.00 €	20/12/2019
243	4	Commune d'Aiquilhe	Rénovation thermique du pôle associatif	12	251 436.15 €	96 334.00 €	20/12/2019
244	5	Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay	Création d'un sentier de randonnée afin de favoriser l'itinérance entre plusieurs sites touristiques majeurs de l'Agglomération du Puy-en-Velay	12	10 090.33 €	7 666.00 €	20/12/2019
245	7	Syndicat Mixte du Pays du Velay	Animation et Gestion du programme LEADER 2019	Pas de sélection	129 469.00 €	103 575.20 €	20/12/2019
41	dossiers			Note moyenne	11.275	4 855 658.54 €	867 640.20 €
					d'investissement	de LEADER	